

DEPARTEMENT DU GARD

COMMUNE DE ROBIAC – ROCHESSADOULE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°54 -2022

Séance du 08 Juillet 2022

Date Convocation : 01/07//2022

Date Affichage : 01/07/2022

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 09

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 09

Nombre de procurations : 04

Nombre de voix exprimées : 13

L'an deux mille vingt-deux et le huit Juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Robiac-Rochessadoules, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Robiac-Rochessadoules, Salle des Conférences, sous la Présidence de Monsieur CHALVIDAN Henri, Maire.

Présents : Mr CHALVIDAN Henri, Maire, Mr D'ORIVAL Jean-Marc, Mme PELATAN Nicole, Mme ADAM Agnès, Mme LEZÉ Christine Adjointes, M. GONNET Thierry, Mme THOMASSET Marie-Christine, Mme MILLET Cécile, Mme AGRA Régine.

Absents ayant donné pouvoir : M. PONTET Jean-Luc à M. D'ORIVAL Jean-Marc, M. PERCETTI Jérôme à M. CHALVIDAN Henri, M. PALLES Edouard à Mme MILLET Cécile, M. CONTANDRIOPOULOS Yves à M. GONNET Thierry.

Secrétaire de séance : Mme THOMASSET Marie-Christine,

Objet de la délibération : Mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur Le Maire, informe qu'il y a lieu de mettre à jour le tableau des effectifs dans la filière technique suite à un départ à la retraite, à la réussite à l'examen professionnel dans un nouveau grade et à un décès et un nouveau recrutement.
L'exposé entendu les membres du conseil municipal acceptent les modifications du tableau des effectifs ci-dessous.

TABLEAU DES EFFECTIFS			
	GRADES	POURVU	NON POURVU
Administratif			
Cadre A			
Secrétaire Mairie		0	1
Cadre B			
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe		1	0
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe		0	1
Rédacteur		1	0
Cadre C			
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe		0	1
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} Classe		0	1
Adjoint Administratif		0	1

Accusé de réception en préfecture
030-213002165-20220708-DELIB542022-DE
Reçu le 12/07/2022

Adjoint Administratif Contractuel TNC 17 H 30/s	1	0
Technique		
Cadre B		
Technicien Principal 1 ^{ère} Classe	0	1
Technicien Principal 2 ^{ème} ClassTechn	0	1
Technicien	0	1
Cadre C		
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	2	1
Adjoint technique	2	1
Adjoint technique contractuel TNC 17 H30/s	0	1

Le Maire,

M. Henri CHALVIDAN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NIMES Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours Citoyens » accessible par le site internet, www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication le